



Commune de Leysin

Leysin, le 29 janvier 2018/JJB/cd

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1854 LEYSIN

PREAVIS NO 02/2018

Renouvellement de la signalisation routière

Délégué de la Municipalité : M. Daniel Nikles

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Dans la continuité du schéma directeur de signalisation des pôles d'importance régionale, les communes des Alpes vaudoises, par l'intermédiaire de la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV), ont souhaité coordonner la signalisation de l'ensemble des pôles d'un même axe touristique.

Pour ce faire, un programme de signalisation d'intérêt local a été réalisé avec, pour chaque commune, l'élaboration d'un schéma directeur qui définit :

- La sélection des pôles à signaler
- La planification des itinéraires à baliser des pôles sélectionnés.

Dans l'optique de passer à la phase de mise en œuvre des différents schémas directeurs communaux de signalisation, trois mesures pilotes ont été initiées à l'échelle des Alpes vaudoises :

- Développement des panneaux d'accueil de la commune de Bex et de la région du Pays-d'Enhaut
- Développement des panneaux d'information de Château-d'Oex, du Sépey, de Rougemont et de Villars
- **Renouvellement de la signalisation routière de la commune de Leysin.**

2. Objectifs

De manière générale, la volonté de la commune de Leysin de renouveler sa signalisation routière s'appuie sur le désir d'améliorer les constats établis lors de l'analyse de la signalisation existante, notamment dans l'optique des Jeux olympiques de la Jeunesse 2020.



Surcharge d'information à l'échelle d'un carrefour -> visibilité insuffisante des informations signalées pour des automobilistes en mouvement + enjeu sécuritaire.

Sur un plan technique, le projet se fixe comme objectifs :

- D'ajuster les documents techniques de référence établis lors de l'étude CITAV (liste des pôles à signaler, fiches techniques de planification des pôles sélectionnés, etc.)
- D'analyser l'ensemble des quelques **77** emplacements routiers concernés par les pôles de la commune à signaler (54 situés sur le territoire communal, 23 situés hors territoire communal)
- De produire les fiches-carrefours permettant de visualiser, carrefour par carrefour, la situation actuelle et celle planifiée pour 2020 sur la base des principes et règles établis à l'échelle des Alpes vaudoises



Figure 1: situation en 2017



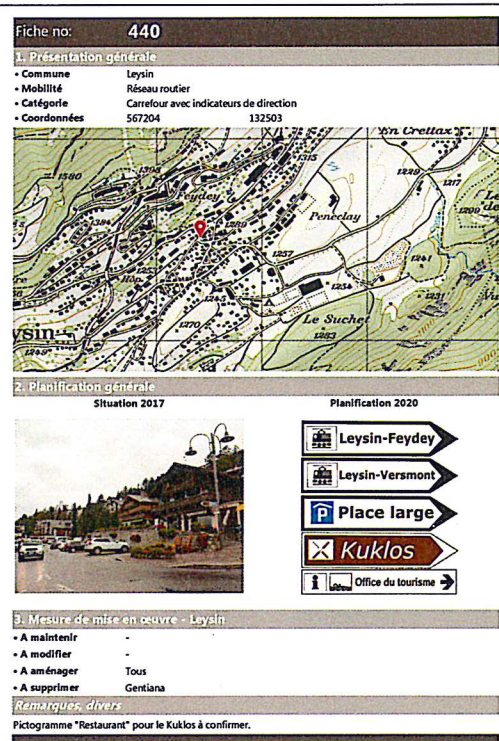
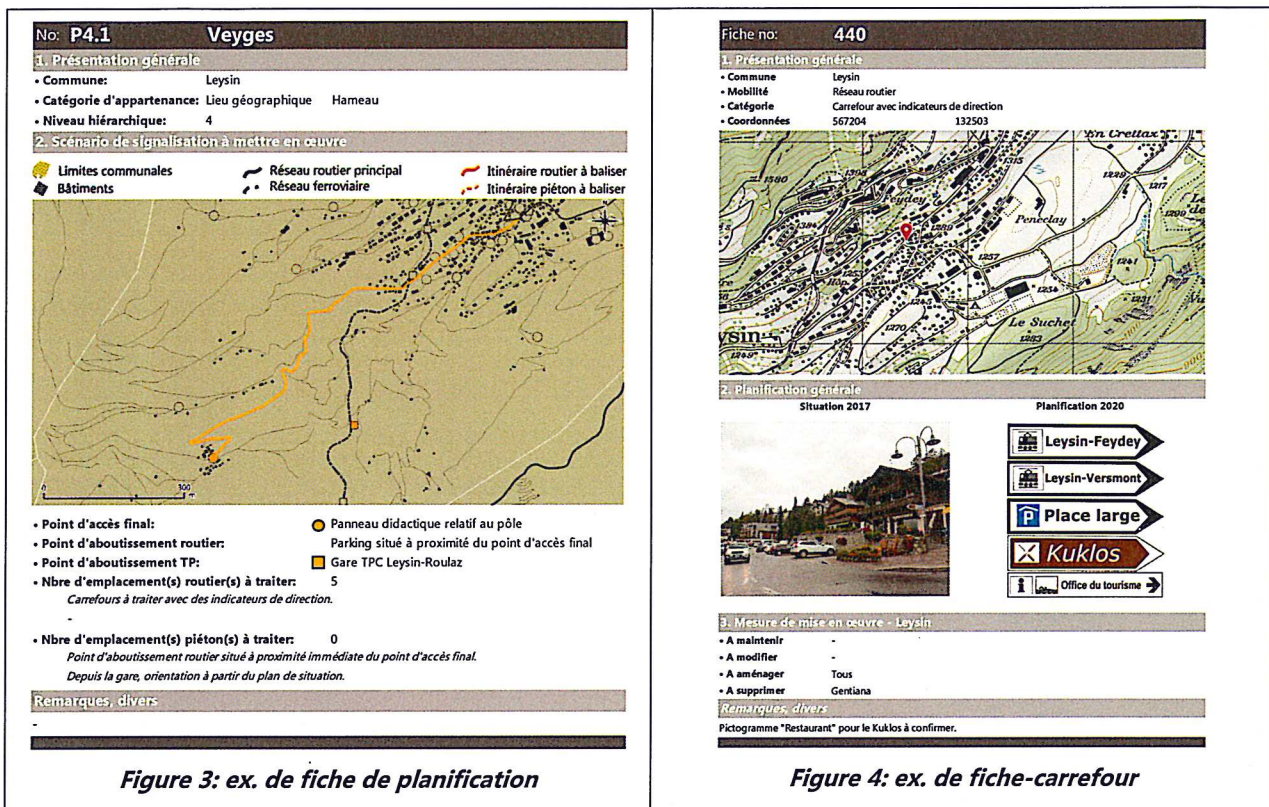
Figure 2: vision 2020

- D'élaborer les documents techniques permettant d'établir le cahier des charges de l'entreprise responsable de produire les panneaux
- D'accompagner le service responsable pour l'installation des panneaux.

3. Documents techniques de référence

Le projet de renouvellement de la signalisation routière s'appuie sur la sélection de **85 pôles**¹.

Pour chaque pôle sélectionné, une fiche technique de planification est établie sur la base des règles et principes régionaux appliqués au niveau local ; la superposition des fiches de planification permettant au final d'établir les fiches-carrefours :



Concernant la signalisation des autres entreprises de la région, il est proposé de suivre les recommandations de l'étude CITAV qui suggère d'adopter une démarche « Bottom-up » :

1. Demande de signalisation qui doit émaner des entreprises avec financement par celles-ci ;
2. Evaluation de la demande par une commission ad hoc (Municipalité, commission communale, Police, etc.) ;
3. Signalisation avec un panneau gris + rond rouge selon la réglementation en vigueur.

4. Organisation

Le projet est placé sous la responsabilité du dicastère « Sécurité publique » et « Développement durable et mobilité ». Sa réalisation est menée par un groupe de travail composé des personnes suivantes :

- M. Daniel Nikles, Municipal
- M. Malik Belkacem, Assistant de sécurité publique

¹ Cf. annexe 1.

- M. Pierre-Henri Chesaux, Chef du service des travaux et des eaux
- M. Steve Beck, CITAV
- M. Didier Oppliger, Directeur ATALC

En outre, afin de garantir l'adéquation entre les choix opérés pendant la phase d'étude et les travaux réalisés sur le terrain, la commune est assistée par le bureau d'études Signaxis Sàrl mandaté pour la réalisation de l'étude CITAV.

De manière générale, Signaxis accompagne et conseille le groupe de travail tout au long du projet. Sur un plan technique, Signaxis est notamment en charge :

- De mettre à jour les documents techniques de référence (liste des pôles sélectionnés et fiches de planification correspondantes)
- D'établir les pièces techniques nécessaires à l'élaboration du préavis communal
- De produire les fiches techniques nécessaires à la réalisation du projet
- D'établir le cahier des charges portant sur la production des nouveaux panneaux et d'analyser les offres formulées par les entreprises
- De suivre la phase de production et d'aménagement des panneaux
- De fournir les pièces techniques et éléments de contenu nécessaires à la communication du projet.

Au final, les panneaux produits par l'entreprise mandatée seront installés par le service des travaux et des eaux, sous réserve de ses ressources et compétences.

5. Coûts

Sur le plan de la production et de l'aménagement des panneaux, l'analyse des principales conditions de mise en œuvre de l'étude CITAV a permis d'identifier des coûts totaux de mise en œuvre estimés à **CHF 79'000.—TTC**.

Ce montant inclut l'ensemble des différentes phases de travaux (production et aménagement), ainsi que les coûts liés à l'aménagement de supports spécifiques (mâts). Avec la prise en charge de l'aménagement des panneaux par le service des travaux et des eaux, une participation de la DGMR par rapport aux panneaux bleus situés hors localité, voire une économie d'échelle lors de la commande groupée de panneaux, ce montant sera substantiellement diminué.

La réalisation des prestations du bureau d'études Signaxis Sàrl se monte à 31'000.—TTC, avec une participation du SPECo à hauteur de 50%.

6. Calendrier

Les travaux se feront en deux temps, en commençant d'abord par les 54 emplacements situés sur le territoire communal. Concernant les emplacements situés hors territoire communal, ceux-ci seront finalisés dans un deuxième temps sur la base d'une coordination à l'échelle de l'ensemble des communes concernées.

Techniquement, le renouvellement de la signalisation routière lié à la première phase peut se faire dans un délai de six mois (entre le printemps 2018 et l'automne 2018).

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SEANCE DU 15 MARS 2018

Vu le préavis municipal no 02 du 29 janvier 2018

Où le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 79'000.-- TTC afin de procéder au renouvellement de la signalisation routière,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 15'500.-- TTC afin de permettre à la commune d'être accompagnée par le bureau d'études Signaxis Sàrl tout au long du projet,
3. d'autoriser la Municipalité à financer ces investissements par prélèvement sur les liquidités courantes ou par le biais d'un emprunt auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions du marché,
4. d'amortir cet investissement sur une période de 10 ans au maximum.

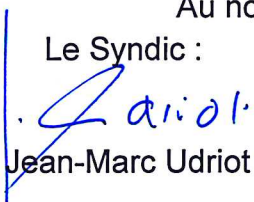
Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 5 février 2018 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

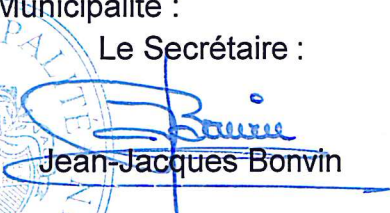
Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, à l'assurance de notre considération distinguée.

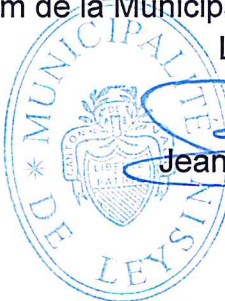
Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :


Jean-Marc Udriot


Jean-Jacques Bonvin



Annexe : liste des pôles sélectionnés

Annexe 1 : liste des pôles sélectionnés, situation au 26 janvier 2018

1. Présentation générale

No:	Dénomination:	Commune:	Catégorie d'appartenance:	Niveau
				hiérarchique:
1	P2.1	Leysin	Lieu géographique	Localité touristique
1	P3.1	Kuklos	Sport, culture, loisirs	Rem. méc., restaurant, point de vue
1	P3.2	Centre sportif Patinoire	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P4.1	Veyges	Lieu géographique	Hameau
1	P4.2	En Crettaz	Lieu géographique	Hameau
1	P4.3	Leysin-Feydey	Lieu géographique	Quartier
1	P4.4	Leysin-Village	Lieu géographique	Quartier
1	P5.1	Office Tourisme	Equip., service public	Niveau communal
1	P5.2	P Camping-car	Transport	Routes (parking)
1	P5.3	P couvert Place Large	Transport	Routes (parking)
1	P5.4	P Place des Feuilles	Transport	Routes (parking)
1	P5.5	Arrêt Bus Place du Marché	Transport	TP (gare, arrêt de bus)
1	P5.6	Gare Leysin-Feydey	Transport	TP (gare, arrêt de bus)
1	P5.7	Gare Leysin-Grand Hôtel	Transport	TP (gare, arrêt de bus)
1	P5.8	Gare Leysin-Village	Transport	TP (gare, arrêt de bus)
1	P5.9	Gare Leysin-Versmont	Transport	TP (gare, arrêt de bus)
1	P6.1	Alpine Classic Hôtel	Héberg.-restauration	Hôtellerie
1	P6.2	Au Bel Air Hôtel	Héberg.-restauration	Hôtellerie
1	P6.3	Hôtel Central-Résidence & Spa	Héberg.-restauration	Hôtellerie
1	P6.4	Hôtel de la Tour d'Al	Héberg.-restauration	Hôtellerie
1	P6.5	Hôtel le Grand Chalet	Héberg.-restauration	Hôtellerie
1	P6.6	Hôtel Reine-Fabiola (Intersoc)	Héberg.-restauration	Hôtellerie
1	P7.1	Centre de tri	Equip., service public	Niveau communal
1	P7.2	Cimetières et jardin du souvenir	Equip., service public	Niveau communal
1	P7.3	Collège Le Suchet	Equip., service public	Niveau communal
1	P7.4	La chapelle catholique	Equip., service public	Niveau communal
1	P7.5	Maison de Commune	Equip., service public	Niveau communal
1	P7.6	Castel Club Leysin Parc	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.7	Chalet Ermina	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.8	Chalet l'Epicéa	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.9	Chalet les Asters	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.10	La Mossette	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.11	Leysin Lodge	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.12	Log. Groupes Ancien Stand	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.13	Log. Groupes Beau Soleil	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.14	Log. Groupes Le Château	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.15	Log. Groupes Les Airelles	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.16	Log. Groupes Les Cabris	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.17	Log. Groupes L'Espérance	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.18	Log. Groupes Gai Montreux	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.19	Log. Groupes Les Fleurettes	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.20	Log. Groupes Leysin Sport Hôtel	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.21	Log. Groupes Riant-Val	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.22	Maison du sport vaudois	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.23	Résidence Chamossaire	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.24	Villa La Joux	Héberg.-restauration	Parahôtellerie
1	P7.25	Auberge de la Calabre	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.26	Café de la piscine	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.27	Chalet-restaurant Prafindaz	Héberg.-restauration	Restaurant situé hors localité
1	P7.28	Davinda Lounge	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.29	Han-Lung des Alpes	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.30	A l'Essentiel	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.31	La Farandole	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.32	La Lorraine	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.33	Le Leysin	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.34	Le Saloon	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.35	Le Station	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.36	Le Top Pub	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.37	Les Fers	Héberg.-restauration	Restaurant situé hors localité
1	P7.38	La crêpe normande	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.39	Le QG	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.40	Refuge de Mayen	Héberg.-restauration	Restaurant situé hors localité
1	P7.41	Restaurant de La Patinoire	Héberg.-restauration	Restaurant
1	P7.42	Solacyre	Héberg.-restauration	Restaurant situé hors localité
1	P7.43	Le Témey	Héberg.-restauration	Restaurant situé hors localité
1	P7.44	Cabinet médical (Cime de l'Est A)	Santé	Cabinet médical
1	P7.45	LEYSIN MED (cabinet médical de Miremont)	Santé	Cabinet médical
1	P7.46	EMS Le Soleil	Santé	Home médicalisé
1	P7.47	Foyer de l'Entraide	Santé	Home médicalisé
1	P7.48	Manège	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance non touristique
1	P7.49	Parcours vita	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance non touristique
1	P7.50	Temple	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance non touristique
1	P7.51	Salle du Nord	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance non touristique
1	P7.52	Centre sportif de la Place Large	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.53	Ecole Suisse de ski	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.54	Héliport	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.55	Minigolf	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.56	Musée de Leysin (Fromagerie)	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.57	Tobogganing	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.58	Via Ferrata Plan-Praz	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.59	Jardin botanique Gentiana	Sport, culture, loisirs	Site à prédominance touristique
1	P7.60	Kumon school (KLAS)	Entreprise	Ecole internationale
1	P7.61	Leysin American school (LAS)	Entreprise	Ecole internationale
1	P7.62	SHMS	Entreprise	Ecole internationale
1	P7.63	Village-Camp	Entreprise	Ecole internationale